



## Édito « Joyeux Noël »

Nous sommes nombreux à attendre cette période pour pouvoir enfin profiter de vacances bien méritées après un long premier trimestre de labeur. Cette année, les vacances de Noël qui se profilent, semblent bien moroses tant les enseignants ont l'impression de ne pas être entendus ou considérés par leur hiérarchie et le Ministre.



**Un cadeau de Noël ?** Le ministère nous annonce une prime de 150 euros pour l'équipement informatique, même si elle est utile, il est évident qu'elle reste bien modeste par rapport aux besoins. Par ailleurs, elle peut être pernicieuse car qui dit « prime » dit aussi « contrepartie », attention au développement du distanciel au détriment du présentiel et il sera bien difficile d'échapper à un équipement personnel chez soi. .

**Une situation sanitaire qui perdure :** les adaptations dans les établissements avec des petits groupes classes de préférence se maintiendront au moins jusqu'au 20 janvier. Beaucoup de collègues apprécient de travailler avec moins d'élèves. Nous faisons moins de gestion de classe et davantage d'enseignement. On peut toutefois s'agacer des organisations disparates en fonction des établissements. « *L'expérience est une bougie qui n'éclaire que celui qui la porte* » Confucius.

En cette période de fin d'année civile et de vœux pour l'an prochain, nous émettons le vœu que toutes les leçons de la situation sanitaire actuelle soient tirées et qu'enfin, dans tous les établissements les moyens soient donnés afin d'accomplir au mieux notre tâche de professeur.

**Le SNETAA-FO académique, vous souhaite de bonnes vacances de Noël . Prenez soin de vous et des vôtres.**

Marie Ange Aubry



## 1-Mal-être au travail, ne restez pas seul.e !

De nombreux collègues en cette période difficile souffrent des conditions de travail, des élèves difficiles, d'une hiérarchie parfois défaillante, et la situation sanitaire actuelle peut renforcer le sentiment d'angoisse chez certains.es, le SNETAA-FO national et académique sont présents à vos côtés, n'hésitez pas à nous joindre pour échanger, poser toutes les questions que vous souhaitez.

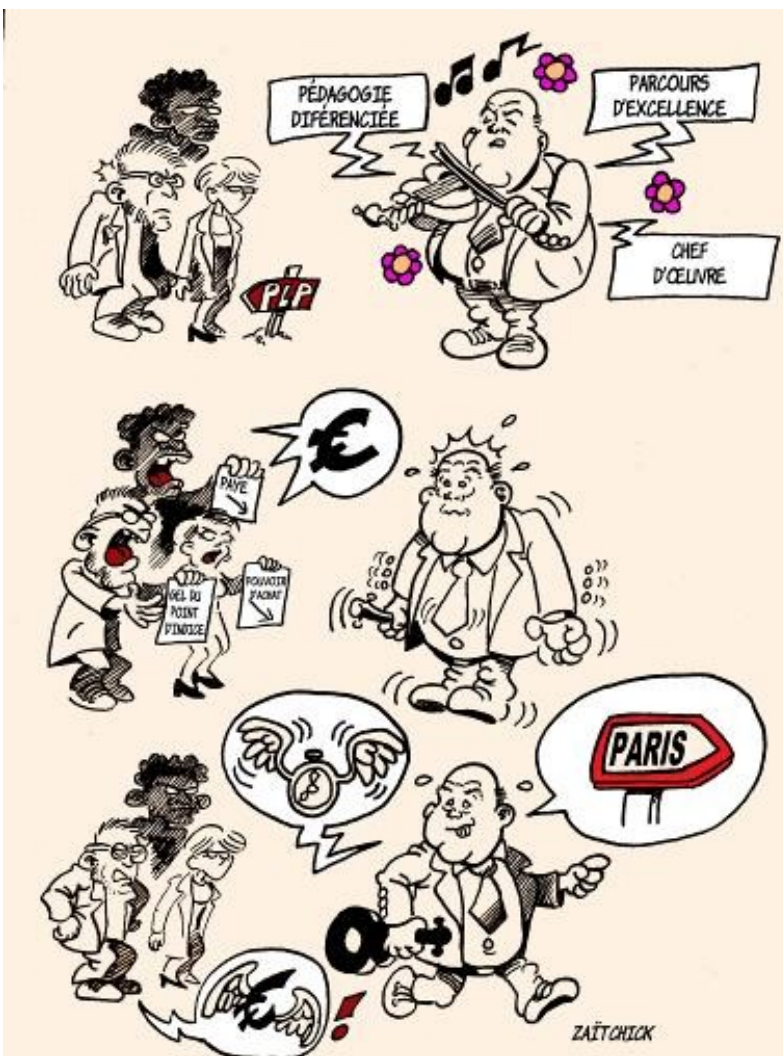
**Au niveau national, une collègue psychologue clinicienne, Muriel Turchi est à votre écoute au 06 26 97 97 92 en toute confidentialité.**

## 2-Grenelle de l'Education : Vers une vraie revalorisation ?

Un agenda social a été proposé en septembre dernier aux organisations syndicales représentatives . Le Grenelle va s'intéresser tout particulièrement à une revalorisation salariale des personnels de l'éducation nationale, ce que le SNETAA-FO demande depuis des lustres tant nous sommes les « oubliés » des gouvernements successifs.

Des annonces seront faites en février 2021, que faut-il en attendre du point de vue salarial alors que le point d'indice des salaires n'augmente plus ou peu depuis des années? Il est évident que les effets

d'annonce ne suffisent plus, les personnels souhaitent une vraie revalorisation de leur salaire. Le Ministre, dans sa dernière lettre aux PLP, annonce que « *les fonctions de PLP doivent être mieux reconnues* »! Chiche! C'est le combat que nous portons inlassablement! Ce serait faire preuve de toute la considération qui nous est due par le ministère mais en ces temps de « disette » nous restons combatifs mais sceptiques sur les futures mesures.





### 3-Jour de Carence, bientôt la fin d'une injustice ?



Le sénat a voté un texte introduisant la suppression de jour de carence pour l'ensemble des fonctionnaires qui sont positifs à la covid 19. Espérons que cela soit validé par l'assemblée

L'objectif est d'inciter les personnels symptomatiques à se déclarer pour pouvoir les tester et les isoler. Elle s'est appuyée sur l'article 16.10.1 du code de la Sécurité Sociale. L'entrée en vigueur se fera au 1er janvier 2021 si la publication se fait en temps et en heure.

Ce dispositif s'appliquerait à un auto-isolement, à un cas contact ainsi qu'aux agents déclarés positifs. Ce qu'il faudra faire de la part des personnels concernés : Mise en place d'une plateforme qui permettra aux personnels de s'autodéclarer, à la suite, un document sera produit qui leur permettra de ne pas se voir appliquer une journée de carence.

Un arrêt de travail dérogatoire (ou certificat d'isolement) sans jour de carence sera utile par ailleurs pour préserver le secret médical pour les personnels symptomatiques et les cas positifs. La loi de finance de 2021 sera promulguée fin décembre. La suspension de la journée de carence ne serait effective qu'à compter de la date de publication du décret et non au 1er janvier.

**Le SNETAA-FO réitère sa demande de l'abrogation du jour de carence dans tous les cas d'absence pour maladie des personnels et pas uniquement pour la covid 19.**



#### 4- Les instances académiques : CTA du 16 novembre et CAEN du 7 décembre. Le SNETAA-FO reste présent et actif pour la défense des PLP de l'académie !

**Lors du CTA et du CAEN** nous sommes intervenus sur différents points, en particulier concernant la carte des formations :

LPP NOTRE DAME DU CHATEAU	Monistrol-sur-Loire	BAC PRO	Plastiques et composites	Ouverture d'une classe de 2nde	Formation Initiale
LPO EMMANUEL CHABRIER	Yssingaux	BAC PRO	Commerce	Ouverture d'une formation	Formation en mixité de parcours et de public
LPO EMMANUEL CHABRIER	Yssingaux	BAC PRO	Métiers de l'accueil	Diminution de flux	Formation en mixité de parcours et de public
LP ALBERT LONDRES	Cusset	CAP	Équipier polyvalent du commerce	Ouverture d'une formation	Scolaire avec mixité possible
LPO ALBERT EINSTEIN	Montluçon	FCIL	Interventions sur véhicules d'époque	Ouverture d'une formation	

**CTA:** nous avons déploré les ouvertures en mixité des publics et souligné les difficultés pour les collègues d'enseigner dans des classes mixtes. Nous avons regretté les risques de concurrence entre les ouvertures dans le privé et le public dans la filière Plasturgie entre Thiers et Monistrol. Pour le SNETAA-FO, les créations doivent se faire en priorité dans le public. Enfin, nous avons évoqué le risque de suppression du Bac Pro Tapisserie à Marie Laurencin, la situation sanitaire n'a pas permis à cette section le recrutement des élèves. Les enseignants souhaitent qu'on leur laisse le temps de pouvoir recruter des élèves pour l'an prochain. Mr le DAFPIC nous a assuré que si le nombre d'élèves est suffisant soit minimum 8, la section sera maintenue. Espérons que cela ne soit pas des promesses en l'air pour calmer la colère des collègues. **Nous y veillerons!** Nous avons rappelé notre opposition à toute fermeture de sections et suppressions de postes dans les LP, SEGPA, EREA et nous avons porté la demande d'une audience avec les collègues concernés pour œuvrer au maintien de la section.

**CAEN** Le SNETAA-FO est à nouveau intervenu sur l'éventuelle fermeture du BAC PRO Tapisserie à Marie-Laurencin. Nous avons rappelé la motion du SNETAA-FO au CA du lycée qui fut signée également par les élus régionaux et municipaux présents et les parents d'élèves. A la suite de nos interventions, l'administration a réitéré la promesse d'un maintien si les 8 premiers vœux sont effectifs. Un autre sujet portait sur les Campus des métiers et des qualifications. Il est apparu clairement que le rectorat et la région poussent à leur développement et sont plus enclins à créer ou maintenir les formations dans leur cadre. Nous pouvons nous inquiéter de la dissolution possible de la spécificité du lycée professionnel et de la place de nos élèves dans ces nébuleuses multiformes ainsi que du développement de l'apprentissage induit par ces campus.



## **5 - PFMP : des aménagements dus à la situation sanitaire.**

Lors du Comité de Suivi National de la TVP qui s'est tenu le mercredi 02 décembre, le ministère a donné suite à la demande du SNETAA-FO d'anticipation quant aux dispositions des examens (CAP et Bac Pro) à cause de la situation épidémique. Il s'agit de nouvelles dispositions quant aux **nombre de semaines de PFMP pour valider les examens CAP et Bac Pro**. Pour l'année scolaire dernière et les examens qui ont eu lieu en juin 2020, un décret modificatif a réduit le nombre de semaines de PFMP pour valider l'examen.

**Au vu de la situation liée à la pandémie et à toutes les difficultés sur les PFMP, le Ministère a décidé de porter le minima de semaines de PFMP à 10 semaines en Bac Pro et à 5 semaines en CAP.**

**Nous rappelons que toutes les modifications du calendrier des PFMP doivent être votées en CA**

## **6-Info carrière: Rendez-vous de carrière.**

Les bilans des rendez-vous de carrière pour l'année 2019-2020 ont été communiqués aux personnes concernées. **Un délai de 3 semaines permet de formuler par écrit des observations** dans la partie du compte rendu réservée à cet effet. Ces observations ont leur importance en cas de contestation future. L'appréciation définitive de votre "valeur professionnelle" ("*à consolider*", "*satisfaisant*", "*très satisfaisant*" ou "*excellent*") **vous sera notifiée début 2021** sur la plateforme internet (décalage des dates à cause du covid). **Contactez nous pour plus de conseils.**

**7- Nouveauté 2021 :** Le 7ème échelon de la hors classe (indice majoré 821) sera recréé au 1er janvier 2021 au lieu du 1er janvier 2020. Le SNETAA-FO est satisfait pour les collègues qui pourront enfin en bénéficier mais il dénonce ce report d'un an et rappelle son opposition au PPCR source d'injustices et du ralentissement de carrière pour une grande partie des PLP.